

## **UNE TORNADO**

Le jeudi 7 septembre 1876, une trombe extraordinaire et telle qu'il n'en a jamais été remarqué dans la contrée, a sévi entre la commune de Thiville et la forêt d'Orléans, sur une longueur d'au moins quarante kilomètres.

Depuis plusieurs jours le ciel était chargé d'électricité ; la veille, à six heures du matin, un orage avait passé au nord-ouest de Châteaudun et il était tombé dix millimètres d'eau ; pendant la nuit du 6 au 7, il a plu avec de fortes bourrasques; le 7, à midi, le thermomètre centigrade marquait à l'ombre 19°, le baromètre, à l'altitude de 146 mètres et corrigé à zéro, marquait 739mm84.

A six heures du soir, un orage a passé au sud de Châteaudun entre Bapaume, commune de Thiville, et Malainville, commune de La Chapelle-du-Noyer. A Malainville et dans les environs il est tombé de la grêle et des morceaux de glace mi-plats affectant différentes formes (couronnes, étoiles hexagones, etc.) A Châteaudun, distant de trois kilomètres, la pluie a été torrentielle et a duré depuis six heures jusqu'à sept heures et demie du soir. On a entendu plusieurs violents coups de tonnerre, et la pluie tombée marquait 16° centigrades. L'orage en lui-même n'a rien eu d'extraordinaire ; mais le fait le plus important à noter, dans cette soirée du 7 septembre, a été la trombe dont les effets furent si désastreux dans Eure-et-Loir et sur le Loiret.

C'est vers six heures du soir que le phénomène a commencé. Il s'est fait sentir d'abord à l'extrémité ouest de l'avenue du château de Champromain, où il a brisé quelques branches d'arbres; ensuite, il s'est avancé en ligne droite dans la direction de l'ouest à l'est, en inclinant de quelques degrés vers le sud; il a traversé la route de Châteaudun à Beaugency en laissant le bourg de Thiville et les hameaux environnants parfaitement tranquilles; il a passé sur les 104 carrières de Villengears en arrachant les tuiles d'un petit bâtiment servant d'abri aux carriers; et, un peu au delà, il a rencontré un poulailler mobile, monté sur des roues, appartenant à M. Marmasse, cultivateur à la ferme de Villengears; ce poulailler était neuf, il contenait environ cent cinquante poules qui se nourrissaient du grain resté à terre après la moisson. Le poulailler a été enlevé, renversé deux fois sur lui-même et brisé en mille morceaux, les éclats en ont été projetés au loin comme des brins de paille, et on a pu en ramasser des débris à Niverville, commune d'Ozoir-le-Breuil, distant de trois kilomètres du lieu du dégât. La pluie avait détrempé le sol au moment où la trombe a paru. Des cent cinquante poules que contenait le poulailler, six seulement ont pu échapper au désastre, les autres ont été littéralement étouffées et presque entièrement enterrées dans le sol étrempé. La cabane du berger de la même ferme, placée à peu de distance du poulailler, a éprouvé le même sort ; elle a été atteinte par la trombe, culbutée deux fois et brisée en morceaux; une des roues a été entraînée en roulant à plus de cinquante mètres de distance. Une ornière profonde marquait la trace de son passage.

La perte matérielle qu'a éprouvée M. Marmasse, par ce désastre, peut, sans exagération être évaluée à mille francs.

La trombe a continué sa marche, toujours en ligne droite, en laissant de côté le hameau de Niverville; mais, en face, le moulin à vent du Pensier, établi sur une grosse et solide tour en

pierre, a été atteint : heureusement le garçon-meunier, apercevant la tempête, eut le temps de serrer la voiture; celle-ci ne fut pas détériorée, mais la calotte du moulin fut enlevée de plus d'un mètre au dessus de l'entablement et retomba sur le mur, à côté des galets qui servent à son orientation. Toute la couverture de la calotte, en bardeau de chêne, a été emportée et les bardeaux projetés à. Une grande distance et dans toutes les directions. La trombe s'est abattue ensuite sur les premières maisons d'Ozoir-le-Breuil, au chemin de Morgues, elle y a rasé plusieurs cheminées au niveau des toits, a détaché des parties de toitures en chaume et en ardoises, les a enlevées à une grande hauteur et, les brisant dans l'espace, elle en a projeté les débris au loin.

Au nord-est du chef-lieu d'Ozoir-le-Breuil, le nouveau cimetière était en construction, les murs étaient montés à deux mètres de hauteur; la trombe, prenant ces murs légèrement en oblique, les a renversés en arrachant jusqu'aux pierres des fondations ; plusieurs pierres de taille de l'angle nord-est ont été violemment enlevées et projetées à cinq ou six mètres de distance, et en retombant se sont enfoncées dans la terre de la moitié de leur épaisseur. La longueur des murs démolis a été, sur les trois côtés atteints, d'environ quatre-vingts mètres. Par la trace de ces murs et des bâtiments voisins on peut reconnaître que la largeur de la trombe, mesurée d'équerre à sa direction, ne dépassait pas cent vingt mètres.

A un kilomètre environ au delà d'Ozoir-le-Breuil, se trouvait le moulin à vent du sieur VENOT qui était établi en cet endroit depuis plusieurs années; sa construction en bois sur pivot présentait une grande stabilité ; néanmoins, rencontré par le fléau, ce moulin a été enlevé une première fois sur lui-même et est retombé en place, mais à une nouvelle secousse il a été renversé ; le garçon meunier qui se trouvait dans le moulin au moment de l'accident a été aussi renversé, mais sans autre mal qu'une grande frayeur.

Quant au moulin, il a été brisé dans sa chute ; la volée établie comme à la plupart des moulins actuels avec lames et en bois mince, a été complètement détruite. Quelques jours après, nous avons vu les débris du moulin couchés par terre, c'était un amas informe de pièces de charpente, de meules, d'engrenages, etc., le tout tellement brisé que pas un seul morceau n'était propre à être réemployé (1). La perte du sieur Vénot a été évaluée à quatre mille francs.

La trombe, poursuivant toujours sa marche, a rencontré le hameau de JUVRAINVILLE commune de Villampuy, elle a traversé d'équerre la rue principale vers l'extrémité sud, et là, comme à Ozoir-le-Breuil, elle a arraché la charpente et la couverture des bâtiments qui lui ont fait obstacle. Une grange neuve, construite en grosse maçonnerie et couverte en ardoises, était remplie de grains en gerbes, elle avait sa grande porte ouverte, celle de derrière était fermée. La foudre est entrée violemment dans la grange et a soulevé une partie de la couverture qu'elle a brisée, elle a enfoncé la porte de derrière en brisant les ferrures; et, comme cette porte était retenue dans son milieu par une forte barre d'arrêt en fer, scellée elle-même dans une grosse pierre de taille du jambage de la porte, elle a descellé la pierre d'entre les autres assises et l'a lancée à plus de huit mètres de distance dans le champ voisin.\*

\* Depuis cette époque le moulin a été rétabli, mais, cette fois, en forme de tour ronde avec des murs très-épais.

Le courant, laissant sur sa gauche le hameau de Villevêque, vint ensuite fondre sur l'extrémité nord du chef-lieu de la commune de VILLAMBLAIN (Loiret), où il fit les mêmes ravages que sur Eure-et-Loir ; de plus, il causa la mort d'un habitant qui, abrité dans sa grange, fut écrasé par la chute d'un pan de mur. Le moulin à vent placé auprès du bourg a été également renversé.

Le fléau prit également en travers le bourg de TOURNOISY, et, en même temps qu'il faisait voler en éclats les toitures des habitations, il enleva de sur ses chevaux un malheureux charretier qui revenait de labourer et le lança avec tant de force contre un mur que cet homme fut tué sur le coup.

Enfin, après avoir atteint; le bourg de Coinces, où elle a fait les plus grands ravages, ayant passé au milieu du pays, la trombe s'est dirigée vers la forêt d'Orléans et s'y est dissipée, non sans avoir causé de graves dégâts.

Il nous reste à donner quelques détails sur la marche de la trombe, marche qui a été si rapide que la plupart des personnes qui en ont été victimes n'ont été averties de son apparition que par le brait des toitures enlevées et brisées.

Bien que ce soit, comme nous l'avons dit, auprès du château de Champromain que les premiers effets de la trombe ont été remarqués, on a reconnu qu'au moment du désastre une nuée très-forte passait vers Malainville et s'avançait à l'Est dans une direction parallèle et à peu de distance de la trombe, et qu'en même temps une autre nuée passait sur La FERTÉ-VILLENEUIL en suivant la vallée d'Aigre; plusieurs courants d'air se sont produits dans des directions opposées et on a surtout remarqué un vent violent qui a passé sur les bois de Bapaume.

Il est présumable que deux courants contraires, chargés d'électricité, se sont heurtés, puis réunis, pour produire le phénomène, lequel prit la forme d'un cône renversé dont la base se perdait dans les airs, tandis que la partie inférieure rasait le sol. La trombe s'est ensuite mise en marche en tournoyant de droite à gauche avec une rapidité vertigineuse, tout en avançant en ligne droite avec une vitesse prodigieuse.

Plusieurs personnes qui revenaient du marché de CHÂTEAUDUN et qui eurent la chance de se trouver en côté et à distance du tourbillon, ont pu remarquer qu'il avait la teinte d'un nuage très sombre et très-fortement agité dans lequel le vent soufflait avec furie, et qui semblait, en tournoyant, descendre et remonter avec rapidité.

On estime que la trombe n'a guère mis plus de vingt minutes à franchir les quarante kilomètres de son parcours, c'est donc deux kilomètres par minute et trente-trois mètres par seconde; cette marche est une des plus rapides que l'on connaisse, et, si l'on tient compte en outre de la marche circulaire du tourbillon, on peut sans exagération porter au double la vitesse augmentée par la rotation.

Sur le sol, l'effet de la foudre a été si violent que des instruments aratoires fixés à la terre ont été arrachés, enlevés à plusieurs mètres et transportés au loin; on a remarqué dans les guérets de longs sillons creusés par le courant suivant plusieurs directions.

Des pommes de terre ont été arrachées du sol et éparpillées à l'entour ; un homme enveloppé dans sa limousine a été enlevé à deux mètres du sol, porté à huit mètres, puis renversé; Le vent soufflait faiblement en dehors de l'action de la trombe, et, aussi tôt qu'elle a été passée, le calme a repris immédiatement.

Le lendemain du désastre, dans tous les endroits qui avaient été atteints, c'était une scène de désolation indescriptible, les champs étaient couverts de blé en gerbes, de paille et de fourrages provenant de meules renversées ; dans les bourgs et villages, les rues et les jardins étaient jonchés de pièces de charpente, d'ardoises, de tuiles, de chaume, débris de toiture, etc., le tout littéralement brisé et réduit en minces copeaux.

On voyait encore en différents endroits des chevrons enfoncés dans la terre de plus d'un demi-mètre et quantité d'ardoises piquées comme à la main dans des troncs d'arbres. Les granges qui étaient complètement remplies et dont toutes les issues étaient fermées, les maisons divisées en étages par des planchers' et coupées par des cloisons ont eu beaucoup moins à souffrir que les bâtiments dans lesquels il existait un vide quelconque, et c'est presque toujours du côté opposé à la marche du courant que les toitures ont été enlevées. On voit souvent en été, dans les mois d'août et de septembre, des courants d'air qui rasant le sol en tourbillonnant, et qui s'élèvent en l'air en forme de colonne mouvante, entraînant avec elle le sable des routes et la poussière des guérets, et formant dans les hautes régions de l'atmosphère un nuage jaunâtre qui reste souvent plusieurs heures avant de se dissiper. C'est, sur une petite échelle, le même phénomène que celui que nous venons de décrire. Le désastre de Coinces est arrivé à une époque où les travaux de la moisson étaient entièrement terminés. Si, par malheur, la trombe se fût produite au moment de la moisson, elle eût causé des pertes incalculables.

L'expertise des dégâts causés par la trombe a été faite par des hommes consciencieux quelques jours après son passage, et elle s'est élevée à la somme de cent vingt mille francs, savoir : quatorze mille francs sur le département d'Eure-et-Loir, et cent six mille francs sur le département du Loiret.

\*\*\*\*\*